



Paris, le 6 mars 2014

Madame Marylise Lebranchu
Ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation
et de la Fonction Publique
80 rue de Lille
BP 10445
75327 Paris cedex 7

Objet : préavis de grève national du 18 mars 2014

Madame la Ministre,

La politique d'austérité poursuivie par le gouvernement actuel a des conséquences désastreuses pour la Fonction Publique, ses agents et ses usagers.

L'annonce d'une nouvelle baisse de la dotation aux collectivités, d'environ 10 milliards d'euros, qui s'ajoute à celle de 4,5 milliards en 2013 et 2014, à l'acte 3 de la décentralisation et d'affirmation des métropoles indiquent clairement que cette politique va perdurer.

Les conséquences en seront une destruction des emplois, des conditions de travail dégradées, une précarisation accrue, une inégalité des citoyens face aux services publics, une privatisation renforcée.

La Fédération s'associe à la journée interprofessionnelle du 18 mars 2014 et dépose un préavis de grève de 24 heures pour faire aboutir les revendications suivantes :

- Reconnaissance du rôle de la Fonction Publique ;
- SMIC à 1 700 € ;
- 300 € d'augmentation pour toutes et tous ;
- Amélioration des conditions de travail ;
- Arrêt des privatisations.

Ce préavis concerne tous les agents titulaires et non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Fédéral

Philippe Damoiseau